

## Conseil Municipal du 2 février 2021

### Interventions

#### En début de conseil

M. le Maire, Mmes et Mrs les conseillers municipaux,

du fait des conditions sanitaires, le public est de fait exclu du conseil car ne pouvant se déplacer à cette heure. Pourtant, il y a des personnes intéressées et qui souhaitent suivre les débats en direct. Nous avons déjà évoqué la solution qui consisterait à proposer une retransmission du conseil via internet.

Si des solutions techniques complexes avec multiples caméras et prises de vues sont chères et difficiles à mettre en oeuvre, nous souhaiterions que la majorité et les services techniques de la mairie proposent une solution simple et peu onéreuse, consistant en une prise d'image simple avec une seule caméra (peu de matériel, pas de manipulation), une prise de son connectée au signal audio déjà enregistré ou via un ou deux micros spécialisés pour réunions (j'en ai déjà utilisé dans mon activité professionnelle), et une diffusion via un streaming de style youtube (solution gratuite, qui est maintenant couramment utilisée).

Le tout ne coûterait pas grand chose et pourrait être rapidement mis en place et testé.

Nous souhaitons qu'une telle solution puisse être opérationnelle pour le prochain conseil municipal, au cas où les conditions sanitaires priveraient encore nos concitoyens de la possibilité d'assister au conseil en direct. Cela pourrait même à terme être pérennisé, permettant à celles et ceux de nos concitoyens qui le souhaitent de se tenir informés en direct.

Je vous remercie.

#### Pour le budget primitif 2021

Comme en commission des finances, je souhaite intervenir pour signaler des investissements qui me semblent essentiels pour se projeter correctement vers l'avenir et qui manquent dans ce budget.

J'ai déjà évoqué la nécessité d'établir un bilan carbone de type « Patrimoine et compétences » pour pouvoir se donner une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre qui s'appuie sur des données établies. Je n'y reviens pas.

#### **Je voudrais surtout insister sur le besoin de prévoir une étude programmatrice sur l'évolution de la partie Nord de Fontaine.**

La partie nord de notre commune se développe fortement depuis quelques temps, avec une transition d'une zone artisanale vers une zone résidentielle. Les immeubles poussent les uns après les autres sans aucune réflexion sur l'avenir de ce quartier. D'après le POA-H (plan orientation et actions, PLUi-HD), 65 logements ont été livrés récemment, et 200 sont inscrits à l'horizon 2030.

Dans le même secteur, la connexion entre la route d'Ahuy et la LINO montre déjà ses faiblesses du fait du nombre de véhicules qui circulent, les transports en commun sont clairement sous-dimensionnés et des itinéraires efficaces et bien définis ne sont pas proposés pour les cyclistes.

Nous avons le devoir, en tant que collectivité territoriale, d'avoir une vision sur ce que nous voulons que ce quartier devienne, en se plaçant du point de vue des intérêts des habitantes et habitants.

Quel projet ? Quelles évolutions doivent être soutenues ? encouragées ? ou au contraire empêchées ? Comment envisager l'organisation des déplacements ? les activités, les services et les commerces présents dans le secteur ?

Il nous faut un cadre qui soit beaucoup plus précis que les simples orientations du PLUi-HD.

A cet effet, une étude faite par un cabinet spécialisé, programmiste, permettrait de construire cette vision **en combinant les exigences de la métropole, la volonté des élus de la commune, les avis et les besoins des habitants (présents et futurs) du secteur**. Cela permettrait de bâtir un projet d'avenir dans un esprit ouvert, s'appuyant sur des constats complets et impliquant l'ensemble des acteurs concernés. C'est aussi un document de communication qui peut permettre aux habitants de se projeter dans l'avenir.

La phase de programmation est un moment privilégié de réflexion et de concertation avant d'engager le travail sur la forme urbaine et la phase opérationnelle du projet.

La démarche de programmation urbaine recouvre des champs disciplinaires spécialisés : habitat, socio-démographie, équipements et offre de services, mobilités, développement économique et commercial.

Le programme urbain, y compris sa dimension financière, est l'aboutissement de cette démarche, fruit d'un partenariat et d'une concertation organisés et aboutis.

Bien sûr, ce type d'étude a un coût. J'ai échangé avec un cabinet proposant ce genre de solution (l'Atelier PréAU, à Nantes). **Une étude de ce type est évaluée entre 30 et 50 k€**, selon les contours définis. Relativement au budget de notre commune, ce coût n'est pas exorbitant. C'est un **investissement** qui permet d'envisager les actions futures de la municipalité sur tout ce quartier avec un cadre clair, **en optimisant ainsi les investissements futurs et la qualité de vie proposée**. Notre commune a des réserves. Nous avons tout à fait les moyens de nous offrir cette vision concertée, cette ouverture sur l'avenir.

**Je propose donc un amendement au budget :**

- ajout de 50 k€ à l'article 2031 (frais d'études, immos incorporelles)
- équilibré par un ajout de 50 k€ à l'emprunt potentiel, article 1641 (le portant de 1,60 à 1,65 M€)